

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3
Bid Fax: (613) 545-8067

Revision to a Request for a Standing Offer
Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless
otherwise indicated, all other terms and conditions of
the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'offre demeurent
les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3

Title - Sujet FIRE SUPPRESSION INSTALSTION	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0114-11P047/A	Date 2012-10-01
Client Reference No. - N° de référence du client W0114-11-P047	Amendment No. - N° modif. 003
File No. - N° de dossier KIN-1-36534 (519)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$KIN-519-5912	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2012-08-19	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-10-11	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Choquette, Herb	Buyer Id - Id de l'acheteur kin519
Telephone No. - N° de téléphone (613) 536-4874 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 545-8067
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required Accusé de réception requis	Yes - Oui <input type="checkbox"/>	No - Non <input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Les réponses du Canada aux questions posées lors de la visite sera publié à une date ultérieure.

Amendements à la demande d'offre à commandes

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

2. Sommaire

Effacer:

(i) L'Entrepreneur doit fournir l'ensemble de la main-d'œuvre, des matériaux et du matériel nécessaires pour réaliser des inspections et des travaux d'entretien périodiques, ainsi que pour effectuer des réparations et des nouvelles installations au besoin sur les systèmes de lutte contre les incendies pour le ministre de la Défense nationale à divers emplacements de la BFC Kingston, conformément à l'annexe F, énoncé des travaux.

Voici les systèmes de lutte contre les incendies compris dans le présent contrat :

- .1 systèmes de gicleurs sous eau;
- .2 systèmes de gicleurs sous air;
- .3 systèmes de gicleurs à pression;
- .4 systèmes d'extinction produits chimiques liquides;
- .5 systèmes de lutte contre les incendies Inergen;
- .6 réseaux de canalisations.

(ii) Des commandes subséquentes à l'offre à commandes pourront être passées du de la date d'attribution au 31 août 2013 inclus avec un option pour deux périodes supplémentaires d'un an la période, à 1 septembre 2013 jusqu'au 31 octobre 2015;

Insérer:

(i) L'Entrepreneur doit fournir l'ensemble de la main-d'œuvre, des matériaux et du matériel nécessaires pour réaliser des inspections et des travaux d'entretien périodiques, ainsi que pour effectuer des réparations et des nouvelles installations au besoin sur les systèmes de lutte contre les incendies pour le ministre de la Défense nationale à divers emplacements de la BFC Kingston, conformément à l'annexe F, énoncé des travaux.

Voici les systèmes de lutte contre les incendies compris dans le présent contrat :

- .1 systèmes de gicleurs sous eau;
- .2 systèmes de gicleurs sous air;
- .3 systèmes de gicleurs à pression;
- .4 systèmes d'extinction produits chimiques liquides;
- .5 systèmes de lutte contre les incendies Inergen;
- .6 réseaux de canalisations.

(ii) Des commandes subséquentes à l'offre à commandes pourront être passées du de la date d'attribution au 31 août 2013 inclus avec un option pour deux périodes supplémentaires d'un an la période, à 1 septembre 2013 jusqu'au 31 août 2015;

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0114-11P047/A

Amd. No. - N° de la modif.

003

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin519

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0114-11-P047

File No. - N° du dossier

KIN-1-36534

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

2. Attestations préalables à l'émission de l'offre à commandes

2.5 Documents requis :

Effacer:

2.5.5 Une copie de l'enregistrement de l'entrepreneur permet de montrer qu'ils sont un membre actuel de l'Association canadienne Automatic Sprinkler.

Insérer:

2.5.5 Une copie de l'enregistrement de l'entrepreneur permet de montrer qu'ils sont un membre actuel de l'association canadienne Automatic Sprinkler et un membre actuel de l'Association canadienne d'alarme incendie.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0114-11P047/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0114-11-P047

Amd. No. - N° de la modif.

003

File No. - N° du dossier

KIN-1-36534

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin519

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE "B"

BASE DE PAIEMENT

Insérer:

(f) **Décaissements:** telle que des travaux imprévus qui nécessite moins de \$ 1,000.00 de sous-traitance, ou l'utilisation et la fourniture d'outils ou d'équipement ne sont normalement pas inclus dans ce type de travail, doit être approuvée au préalable par écrit par le responsable technique et facturé au prix coûtant sans aucune indemnité pour les frais généraux ou sans but lucratif. Des copies des factures doivent être fournis à l'autorité technique

Effacer:

Voici les périodes D'établissement des prix pour ce Contrat:

Année 1: de la date de Lattribution du contrat au
31 août 2013

Insérer:

Voici les périodes D'établissement des prix pour ce Contrat:

Année 1: de la date de Lattribution du contrat au 31 août 2013

Année 2 (option): du 1er septembre 2013 au 31 août 2014

Année 3 (option): du 1er septembre 2014 au 31 août 2015

Effacer:

BASE DTABLISSEMENT DES PRIX A

BASE DTABLISSEMENT DES PRIX B

Insérer:**BASE DTABLISSEMENT DES PRIX A Inspections pour l'ensemble des emplacements compris dans Inonc des travaux**

	<u>Description</u>	<u>Unité</u>	<u>Utilisation prévue</u>	<u>Année 1</u>	<u>Année 2 (option)</u>	<u>Année 3 (option)</u>
1	Inspection annuelle, systèmes de gicleurs sous eau, au mois de septembre	Inspection	1	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2	Inspection annuelle, systèmes de gicleurs sous air, au mois de septembre	Inspection	1	_____ \$	_____ \$	_____ \$
3	Inspection annuelle, systèmes de gicleurs à préaction, au mois de septembre	Inspection	1	_____ \$	_____ \$	_____ \$
4	Inspection trimestrielle, systèmes de gicleurs sous eau, aux mois de mars, de juin et de decembre	Inspection	3	_____ \$	_____ \$	_____ \$
5	Inspection trimestrielle, aux mois de mars, de juin et de decembre	Inspection	3	_____ \$	_____ \$	_____ \$
6	Inspection trimestrielle, aux mois de mars, de juin et de decembre	Inspection	3	_____ \$	_____ \$	_____ \$
7	Inspection semestrielles, systèmes d'extinction produits chimiques liquides pour feux de cuisine, aux mois de mars et de septembre	Inspection	2	_____ \$	_____ \$	_____ \$
8	Inspections annuelles et semestrielles, systèmes de lutte contre les incendies Inergen, aux mois de mars et de septembre.	Inspection	2	_____ \$	_____ \$	_____ \$
9	Inspections annuelles de réseaux de canalisations. aux mois de juillet	Inspection	1	_____ \$	_____ \$	_____ \$

BASE DTABLISSEMENT DES PRIX B Travaux raliser au besoin
Services prvus et imprvus, part des inspections - personnes de mtiers certifies

i) APPEL DE SERVICE (personnes de mtiers certifies)

	Description	Unité	Utilisation prévue	Année 1	Année 2 (option)	Année 3 (option)
1	Appel de service non urgent, compagnon, pendant les heures de travail normales, du lundi au vendredi	appel	30	_____\$/appel	_____\$/appel	_____\$/appel
2	Appel de service urgent, compagnon, pendant les heures de travail normales, du lundi au vendredi	appel	10	_____\$/appel	_____\$/appel	_____\$/appel
3	Appel de service urgent, compagnon, en dehors des heures de travail normales, du lundi au vendredi	appel	2	_____\$/appel	_____\$/appel	_____\$/appel
4	Appel de service urgent, compagnon, les fins de semaine et les jours fériés	appel	2	_____\$/appel	_____\$/appel	_____\$/appel
5	Appel de service non urgent, apprentis, pendant les heures de travail normales, du lundi au vendredi	appel	30	_____\$/appel	_____\$/appel	_____\$/appel
6	Appel de service urgent, apprentis, pendant les heures de travail normales, du lundi au vendredi	appel	10	_____\$/appel	_____\$/appel	_____\$/appel
7	Appel de service urgent, apprentis, en dehors des heures de travail normales, du lundi au vendredi	appel	2	_____\$/appel	_____\$/appel	_____\$/appel
8	Appel de service urgent, apprentis, les fins de semaine et les jours fériés	appel	2	_____\$/appel	_____\$/appel	_____\$/appel

ii) TAUX DE RMUNRATION (aprs la premiere heure de travail comprise dans lappel de service)

	Description	Unité	Utilisation prévue	Année 1	Année 2 (option)	Année 3 (option)
1	Compagnon, pendant les heures de travail normales, du lundi au vendredi	heure	25	_____\$/h	_____\$/h	_____\$/h
2	Compagnon, en dehors des heures de travail normales, du lundi au vendredi	heure	12	_____\$/h	_____\$/h	_____\$/h
3	Compagnon, pendant les fins de semaine et les jours fris	heure	10	_____\$/h	_____\$/h	_____\$/h
4	Apprentis, pendant les heures de travail normales, du lundi au vendredi	heure	25	_____\$/h	_____\$/h	_____\$/h
5	Apprentis, en dehors des heures de travail normales, du lundi au vendredi	heure	12	_____\$/h	_____\$/h	_____\$/h
6	Apprentis, pendant les fins de semaine et les jours fériés	heure	10	_____\$/h	_____\$/h	_____\$/h
7	Technicien en conception au bureau de l'Entrepreneur, pendant les heures de travail normales, du lundi au vendredi	heure	25	_____\$/h	_____\$/h	_____\$/h
8	Ingénieur concepteur au bureau de l'Entrepreneur, pendant les heures de travail normales, du lundi au vendredi	heure	25	_____\$/h	_____\$/h	_____\$/h

iii) MATÉRIAUX ET PIÈCES DE RECHANGE

Les matriaux et les pièces de rechange, à l'exception des ceux en distribution gratuite, doivent être au prix livr plus un pourcentage de majoration, TPS/TVH en sus. Estimation : 140 000 \$/année.

Année 1 : _____% de majoration

Année 2 (option): _____% de majoration

Année 3 (option) _____% de majoration

L'ensemble des matériaux et des quantités utilis sera vérifié sur place par le Responsable technique. Les demandes de paiement pour les matériaux fournis dans le cadre de l'offre à commandes doivent être appuyées par une copie de la facture d'achat indiquant les matériaux et le coût réel pour l'Entrepreneur.

Effacer:

ANNEXE « A » ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Insérer:

ANNEXE « F » ÉNONCÉ DES TRAVAUX

<u>1.4 Qualit dexcution</u>	L'entrepreneur doit être membre de la Canadian Automatic Sprinkler Association (CASA), et tous les compagnons et les apprentis doivent être certifiés par la CASA.
<u>1.4 Qualit dexcution</u>	L'ntrepreneur doit tre membre de l'association canadienne Automatic Sprinkler(ACAS) et l'association canadienne d'alarme incendie (ACAI), et tous les compagnons et les apprentis doivent être certifiés par la ACAS et ACAI.

Effacer:**3.7 Rapports**

- .1 Deux (2) copies du rapport d'inspection, approuvé par le Responsable technique, doivent être achevés et soumises au Responsable technique la fin de chaque inspection. Ces rapports doivent indiquer la date de l'inspection en question, l'emplacement du matériel, les défaillances cernées, et les mesures correctives entreprises, le cas échéant. Les rapports doivent être soumis dans les 48 heures suivant l'achèvement de chaque inspection.

Insérer:**3.7 Rapports**

- .1 Deux (2) copies du rapport d'inspection, approuvé par le Responsable technique, doivent être achevés et soumises au Responsable technique la fin de chaque inspection. Ces rapports doivent indiquer la date de l'inspection en question, l'emplacement du matériel, les défaillances cernées, et les mesures correctives entreprises, le cas échéant. Les rapports doivent être soumis dans les 15 jours suivant l'achèvement de chaque inspection.

Effacer:

ANNEXE « G » FRÉQUENCE DES INSPECTIONS inclus dans la demande initiale.

Insérer:

ANNEXE « G » FRÉQUENCE DES INSPECTIONS Pièce jointe électronique distribué lors de la visite du site